

PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION du 11 février 2021

Présidence : Frédéric LABARBE, Chef d'établissement

Secrétariat : Mme DUPRAT et M. JAFFIOL, Professeurs

Nombre de présents : 17 à 18h18 – En visio-conférence.

Le quorum étant atteint, la séance débute à 18h05, le Conseil d'Administration peut alors valablement délibérer.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30-11-2020

Le procès-verbal, ne suscitant pas de question, est adopté à l'unanimité des présents.

Nombre de votants : 17

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 1

APPROBATION ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé par Monsieur le Proviseur est adopté à l'unanimité des présents.

Nombre de votants : 21

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 1

I. Répartition de la dotation globale (LGT et SEP).

Constat : Il faut ajouter à ce jour deux heures au titre de l'occitan par rapport à ce qui était prévu (LGT) ; perte d'une classe de première au LGT ; perte d'heures aussi à la SEP.

Intervention de G. Marre : les heures de chefs-d'œuvre manqueraient dans la répartition.

Chef d'établissement : ce manque se justifie par des soucis d'équilibre des postes ; il s'agira de régler au cas par cas pour les heures de chefs d'œuvre (un rééquilibrage aura lieu à posteriori).

F. Durand : quels seront les effectifs par classe en LGT ?

CE : description du tableau de répartition des moyens.

- d'après les projections de l'Inspection académique, on sera à :

120 élèves en seconde (avec 30 élèves/classe) ;

90 élèves montant en première (3 classes) : perte d'une section depuis l'an passé ;

- l'ensemble des options facultatives reste, mais le volume de certaines diminue (comme le Cinéma Audio-Visuel) ;

- proposition de suppressions d'Enseignements De Spécialité (NSI et Espagnol) en première l'an prochain : les moyens ne sont pas suffisants pour les garder ;

- Il y a une baisse mais pas de disparition de l'Aide Personnalisée.

A. Touet : Deux groupes d'anglais sont prévus en EDS, mais combien d'élèves par groupe ?

CE : la constitution de deux groupes d'anglais découle d'un problème d'emploi du temps (nécessité de prévoir deux groupes à partir de 15 élèves).

I. Grau : pour l'instant, aucun retour de l'IA pour abonder des heures pour ressusciter les EDS qui devraient disparaître.

G. Fort : en première, des effectifs importants sont à noter en EDS HGGSP et SES.

De plus, l'heure quinzaine consacrée à l'orientation en terminale est jugée insuffisante pour les parents d'élèves.

CE : en terminale, le lycée assurera la continuité pédagogique de tous les EDS pour cette année ; il n'y aura presque plus d'AP en Terminale.

Un regroupement est prévu en occitan (justifié par un groupe de Terminale prévu à deux élèves). En BTS aussi, il a fallu supprimer des heures d'AP.

Les conséquences de cette répartition :

- Il y aura des compléments de service reçus (CSR) habituels en allemand et en occitan et des compléments de service donnés (CSD) nouveaux en anglais et en espagnol.

NB : un complément de service donné signifie qu'on donne un excédent d'heures au collège (le poste n'est pas supprimé).

Aucun poste ne sera supprimé, mais certains seront donc répartis entre 2 établissements.

Les postes SI (de Mme Despiau, retraitée, et M. Messaud, stagiaire) ne seront pas renouvelés l'an prochain. Un bloc de moyen provisoire est prévu sur cette discipline.

Il manque des heures pour le CAP ; mais l'établissement fait le choix d'afficher deux classes pour pouvoir recruter sur AFELNET ; toutefois, rien ne garantit que les heures nécessaires viennent ; le lycée bénéficie du soutien de la région sur ce choix.

Nouveau nom du bac pro MEI (qui devient MSPC : Maintenance des Systèmes de Productions Connectés). Les deux bacs professionnels ne font pas partie de la même « famille de métiers ». Il va falloir bien informer les élèves de 3°. Les mêmes effectifs sont prévus, 15 élèves par classe.

Lecture de la motion.

Soutien des personnels techniques.

FCPE : pourquoi sacrifier l'orientation de nos élèves ?

M. Dupuy et ville de Bagnères : de fortes inquiétudes sont exprimées par l'équipe municipale sur le maintien de certains enseignements et sections. L'impact sur l'attractivité de la ville et de son territoire est à craindre. Malgré la reconnaissance du travail fourni par les enseignants, les représentants de la municipalité ne participeront pas au vote.

La répartition des heures est donc rejetée. Un autre CA est à prévoir pour un deuxième vote (à la rentrée des vacances d'hiver).

Nombre de votants : 21
Pour : 2
Contre : 13
Abstention : 6

II. Conventions.

Sciences : experts à l'école.

Nombre de votants : 21
Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

CPIE.

Nombre de votants : 21
Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

Arts : « Freaks motion studio ».

Nombre de votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Haut Adour Génération.

Nombre de votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

La SEML du GRAND TOURMALET.

Nombre de votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

La Régie du Pic du Midi.

Nombre de votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

M3ER IUT de Tarbes.

Nombre de votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Maintenance des ascenseurs et accès.

Proposition de regroupement des contrats d'entretien des portails et des ascenseurs. NB : contrats d'un an.
Demande au conseil d'administration de se prononcer sur le choix de l'entreprise. L'entreprise **Pyrénées Ascenseur** est choisie à l'unanimité.

Nombre de votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

III. Délégation du conseil d'administration au chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle.

Nombre de votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

DBM pour information

Présentation des DBM, dont ouverture de la ligne de dépense pour les besoins pédagogiques.

IV. D.B.M. pour vote.

OPC vers Maintenance (fonds prévus pour le matériel informatique) :
Il faut interpeler la Région sur les besoins en renouvellement de matériel informatique.
Rectification (erreur de codes)

Nombre de votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

V. QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses.

La séance est levée à 20 h05, Monsieur le Chef d'Établissement remercie l'ensemble des élus pour leur participation.

La secrétaire de séance

Mme DUPRAT et M. JAFFIOL



Le Proviseur

Frédéric LABARBE

